



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 15 mars 2011

Compte rendu affiché le : 23 mars 2011

Date de la convocation : 4 mars 2011

Nombre de délégués :	31	Nombre de délégués concernés :	31
En exercice :	31	En exercice :	31
Présents :	25	Présents :	25
Votants :	26	Votants :	26

Présents:

CCPSG : Charbonnier JY, Besset C, Tardy F, Gros R, Louat R, Vocanson E,

CCFL : Gonon P, Rousset L, Séon M, Bruyère C,

CCHL: Bonnard J C, Bruyas J M, Berne M, Moralès P, Villard P, Mme Larue M F

SEM : Thizy G (2)

Autres communes: Reynard R, Piot M, Grange M, Bouchut O, Toinon D, Bruyas B, Pallandre A, Laval D,

Secrétaire de séance : Rousset L

Excusés : Boudier J P, Vincent G, Guyot P,

N° 297 Objet – Avenant au marché de travaux de réhabilitation des installations d'ANC

Monsieur le Président rappelle que le SIMA Coise a retenu cinq entreprises pour la réalisation des installations d'assainissement non collectif. Il explique que dans le cadre des différents marchés à bons de commande certains postes n'existaient pas car des filières n'étaient pas agréées. Le groupement d'entreprise Font TP est titulaire du lot 4 et à ce titre peut poser des filtres à massif de zéolithe de 7m² (avec une fosse toutes eaux d'au moins 5000 l) pour 6/7 EH. Il est donc nécessaire de faire un avenant au marché de travaux en ajoutant le prix 17 du bordereau, soit 11 115 € HT.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le Président à signer un avenant au marché de travaux avec groupement d'entreprise Font TP pour ajouter le prix 17 du bordereau.

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 15 mars 2011

Le Président
Jean Yves Charbonnier